

# COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 20 mai 2025

**Présents** : MME POLICON, NYEMBMAL, MM. BOUSSARD, ARNAUD, BRUNET.

## AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

### Rappel Article 23.6 du RSG du District

**23.6** - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

### Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

### Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

### Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** : **Amende 100.00 euros**

### Article 11 - Les Obligations

**11.1** - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

#### D1

##### ➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

##### ➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
  - **Ne peuvent être des équipes féminines.**
- ##### ➤ FOOT A EFFECTIF REDUIT :
- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
  - Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

#### D2

- SENIORS : 2 équipes

##### ➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)
  - Ou bien une équipe U20
  - Ou une équipe féminine U15F à 11.
  - Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3<sup>ème</sup> équipe de jeunes.
- ##### ➤ Foot à effectif réduit :
- 2 équipes (de U8 à U13)
  - Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
  - Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

**Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1<sup>ère</sup> saison.**

#### D3

- SENIORS : 1 équipe
- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

#### D4

- SENIORS : 1 équipe
- Pas d'obligation.

### POUR INFORMATION

**D1** Tous les clubs sont en règle

**D2 A et B** Obligation de trois équipes de jeunes parmi U14 – U15 – U16 -U18 - Une des équipes peut être une équipe U15F ou U18F à 11.

534669 - Marolles FC

La Commission constate que le club ne répond pas aux obligations cette saison. Application de l'article 11.2.2.

#### 11.2.2 – Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

Pour la 1<sup>ère</sup> saison d'infraction :

-Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ; **le retrait de points est effectuée à la fin de la saison.**

**D3 A et B** **ERRATUM** : Il n'y a pas de clubs en infraction

## FERMETURES

**Les installations du Parc de CHOISY et du Parc du TREMBLAY seront fermées :**

- Le jeudi 29 mai 2025

## TERRAINS SUSPENDUS

**La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain 72 heures avant la date du match.**

**29705014 – VITRY ES 21 / CACHAN CO ASC 21 U18 D1 du 25/05/2025**

Retour de la Commission de Discipline du 15/04/25.

**Vitry ES 21 doit proposer un terrain de repli situé hors de la ville de VITRY, à communiquer au District pour le 22/05/2025 à 12h00 (attention dernière journée de championnat).**

## INFORMATION IMPORTANTE

**Dispositions Spéciales pour le Club AVENIR SPORTIF D'ORLY (Fin de Saison)**

Suite à la réception du club et avec leur accord, les dispositions particulières suivantes sont mises en place jusqu'à la fin de la saison :

- **Matches Seniors D4** : Toutes les rencontres de l'équipe Seniors D4 se joueront à l'extérieur. *Le club devra prendre contact avec les adversaires pour envisager des inversions de match ou trouver un terrain de repli.*
- **Arbitres Officiels** : Toutes les rencontres du club (Seniors D4, U18 D3, U16 D2 et D3, U14 D3) seront couvertes par un arbitre officiel dont les frais seront à leur charge.
- **Sécurité des rencontres à Domicile, qui se joueront toutes sur le Stade Beltoise à Orly** *Pour tous les matchs se déroulant à domicile (à l'exception des Seniors D4, qui joueront obligatoirement à l'extérieur), la présence de la police municipale sera assurée. Le club se chargera de faire les démarches nécessaires.*
- **Matches sans date** : Le club doit contacter ses adversaires afin de fixer les dates des rencontres non planifiées. À défaut, ces dates seront fixées par la Commission.

**Courrier de la LPIFF du 09/05/2025**

Clubs débiteurs au titre du relevé du 14/03/2024 au 15/05/2025

**Retrait d'1 POINT au classement suite à la non régularisation du relevé pour les clubs concernés :**

**860294 – VILLENEUVE ACADEMIE FC Catégories Séniors D2.A & D3.A / Séniors Féminines D1 relevé du 14/03 au 15/05**

**560471 – VITRY 94 ACA FC Catégories CDM D1 / Séniors D4.A / Anciens D4 relevé du 14/03 au 04/05**

## DEPARTEMENTALE « SENIORS »

### CHAMPIONNAT SENIORS

**28263201 – PERREUX AS FRAN 2 / CACHAN CO ASC 1 Séniors D1 du 25/05/2025**

Courriel et accord des deux clubs (via footclub) du 20/05/25, changement d'horaire.

**Accord de la commission le match aura lieu le 25/05/2025 à 16h00 au lieu de 15h00 – Pas d'incidence sur le classement.**

**28264991 – VITRY CA 3 / LIMEIL AJ Seniors D2.B du 25/05/25**

Courrier et accords des deux clubs (viafootclub) du 20/05/25.

**La Commission valide le changement d'horaire de 15h30 à 13h30. Pas d'incidence sur le classement.**

### COUPE SENIORS

### COUPE SENIORS AMITIE

### COUPE ENTREPRISE

### CHAMPIONNAT CDM

**29577139 – BRANCOS CRETEIL / FRANCO PORT. VILLIERS CDM D1 du 25/05/25**

Courrier des deux clubs du 21 Mai 2025.

Le club de Brancos de Créteil n'ayant pas de terrain (suite problème de calendriers de début de saison), **la Commission donne son accord pour que la rencontre se joue le Jeudi 22 Mai 2025 à 20h20 Stade Octave Lapize, n'ayant pas d'incidence sur le classement.**

## COUPE CDM

### CHAMPIONNAT ANCIENS

**28267727 – VILLENEUVE ANTILL 42 / PORT. ACA. CHAMPIGNY 42 anciens du 21/05/2025**

Courriel de Champigny du 19/05/25.

*La commission maintient au 21/05/2025, la rencontre importante pour le classement ne pouvant se dérouler après la fin du championnat.*

## COUPE ANCIENS

### CHAMPIONNAT +45 ANS

**29595451 – TREMBLAY AJ 41 / SUCY FC 31 anciens + 45 ans poule B du 18/05/2025**

Courriel de Tremblay du 16/05/25, terrain indisponible.

*La commission décide de neutraliser la rencontre.*

**29595538 – CHAMPIGNY PORTUGAIS 36 / US GENTILLY 31 anciens + 45 ans poule C du 18/05/2025**

Courriel de Port. Champigny du 16/05/25.

*La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait avisé de CHAMPIGNY PORTUGAIS 36.*

## COUPE +45 ANS

### CRITERIUM +55 ANS

**29671204 – VILLENEUVE ABLON US 41 / CHAMPIGNY FC. 94 42 anciens + 55 ans poule B du 18/05/2025**

Courriel de Champigny FC du 14/05/25, demande de report.

*La commission décide de neutraliser la rencontre.*

**29670438 – BOISSY FC 41 / BRY FC 43 anciens + 55 ans poule A du 25/05/2025**

Courriel de Bry FC du 19/05/25.

*La commission décide de neutraliser la rencontre.*

**29670432 – PERREUX AS FRAN 1 / BOISSY FC 11 anciens + 55 ans poule A du 18/05/2025**

Courriel de Boissy FC du 16/05/25.

*La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait avisé de BOISSY FC 11.*

## DEPARTEMENTALE « FEMININ »

### CHAMPIONNAT FEMININES

**53151869 – FONTENAY US 2 / CHAMPIGNY PORTUGAIS U15 féminines poule A du 17/05/2025**

Courriel de Fontenay US du 13/05/25, demande de report.

*Accord de la commission la rencontre aura lieu le 24/05/2025. Prévenir vos adversaires.*

**53156782 – US IVRY FOOTBALL 2 / MAISONS ALFORT FC 2 U15 féminines poule B du 17/05/2025**

Lecture de la feuille de match.

*La commission enregistre le forfait non avisé de MAISONS ALFORT FC 2.*

**53156779 – BOISSY FC 1 / FRESNES AAS 1 U15 féminines poule B du 17/05/2025**

Lecture de la feuille de match.

*La commission enregistre le forfait non avisé de FRESNES AAS 1.*

**53150367 – FONTENAY SS/BOIS US 1 / US IVRY FOOTBALL 1 U13 féminines poule B du 18/05/2025**

Lecture de la feuille de match.

*La commission enregistre le forfait non avisé de US IVRY FOOTBALL 1.*

**53156735 – FRESNES AAS 1 / CHAMPIGNY FC.94 1 U13 féminines poule A du 18/05/2025**

Lecture de la feuille de match.

*La commission enregistre le forfait non avisé de FRESNES AAS 1.*

**53150368 – THIAIS FFC 2 / VGA ST MAUR 1 U13 féminines poule B du 18/05/2025**

Lecture de la feuille de match.

*La commission enregistre le forfait non avisé de VGA ST MAUR 1.*

## COUPE FEMININES SENIORS

## COUPE FEMININES U15 à 8

### 53355545 – MAISONS ALFORT FC / THIAIS FFC coupe U15 féminines ½ finale du 31/05/2025

Courriel de Maisons Alfort avec accord du club adverse du 15/05/25, changement de date.

*Accord de la commission la rencontre aura lieu le 21/05/2025 à 18h30 au stade Cubizolles à MAISONS ALFORT.*

## DEPARTEMENTALE « JEUNES »

### COUPE U20

### CHAMPIONNAT U18

### 29676705 – ARCUEIL COM 21 / CHOISY LE ROI AS 22 U18 D3.B du 18/05/2025

Lecture de la feuille de match du 18/05/25.

*La commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait de CHOISY LE ROI AS 22. Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros*

### 29594831 – ENT. SANTENY MANDRES 21 / AVENIR SPORTIF ORLY 21 U18 D3.A du 18/05/2025

Courriel de Mandres du 16/05/25.

*La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait avisé de ENT.SANTENY MANDRES 21. Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros*

### 29676713 – GENTILLY AC / CHARENTON CAP 2 U18 D3.B du 25/05/25

Courriel et accord des deux clubs (via footclub) du 21/05/25, changement d'horaire.

*Accord de la commission le match aura lieu à 13h00 au lieu de 14h00. Pas d'incidence sur le classement.*

### COUPE U18

### 53353126 – ST MAUR LUSITANOS 21 / VILLEJUIF US 21 Coupe VDM U18 du 15/06/2025

Courriel de St Maur du 20/05/25, demande de changement de date.

*Refus de la commission, la finale sera jouée le 15/06/2025.*

### CHAMPIONNAT U16

### 29622155 – KREMLIN BICETRE CSA 22 / BRY FC 21 U16 D4.A du 18/05/2025

Lecture de la feuille de match.

*La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait de BRY FC 21. Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros*

### 28267641 – CO VINCENNES 22 / US IVRY FOOTBALL 22 U16 D2.B du 25/05/2025

Courriel et accord des deux clubs (via footclub) du 20/05/25, changement d'horaire.

*Accord de la commission le match aura lieu le 24/05/2025 à 13h00 au lieu de 15h00. Pas d'incidence sur le classement.*

### 28268669 – ARCUEIL COM 21 / ST MAUR LUSITANOS 22 U16 D3.A du 25/05/2025

Courriel et accord des deux clubs (via footclub) du 20/05/25, changement d'horaire.

*Accord de la commission le match aura lieu le 24/05/2025 à 15h00 au lieu de 13h00. Pas d'incidence sur le classement.*

### 28267551 – VILLEJUIF US 3 / VITRY CA 2 U16 D2.A du 25/05/25

Courriel et accords des deux clubs (viafootclub) du 20/05/25.

*La Commission valide le changement d'horaire de 17h00 à 15h30. Pas d'incidence sur le classement.*

### COUPE U16

### COUPE U16 AMITIE

## CHAMPIONNAT U15

### 29671790 – CO VINCENNES 1 / SUCY FC 1 U15 D1 du 24/05/2025.

Courriel et accord des deux clubs (via footclub) du 20/05/25, changement d'horaire et de terrain.

*Accord de la commission le match aura lieu le 24/05/2025 à 15h00 au Stade Léo Lagrange 3 à PARIS. Pas d'incidence sur le classement.*

### 29671788 – US IVRY FOOTBALL 1 / ST MANDE FC 1 U15 D1 du 17/05/2025.

Lecture de la feuille de match.

*La commission enregistre le forfait de ST MANDE FC 1. Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros*

### 29671796 – CHOISY AS / ECOLE PLESSEENNE U15 D1 du 24/05/25

Courrier et accords des deux clubs (viafootclub) du 21/05/25.

*Exceptionnellement, la Commission valide la demande de changement d'horaire, le District organisant les Finales de Coupes Départementales U11 F et U11 G.*

### 29671795 – ST MAUR VGA US / CHEVILLY EL U15 D1 du 24/05/25

Courrier et accords des deux clubs (viafootclub) du 21/05/25.

*La Commission ne valide pas le changement d'horaire (Incidence sur le classement).*

### 29671793 – MAISONS ALFORT FC / RUNGIS US U15 D1 du 24/05/25

Courriel et accord des deux clubs (via footclub) du 21/05/25, changement d'horaire.

*Accord de la commission le match aura lieu à 13h30 au lieu de 12h30. Pas d'incidence sur le classement.*

## COUPE U15

## CHAMPIONNAT U14

### 53176808 – VILLENEUVE AFC 22 / THIAIS FC 23 U14 D3.B du 17/05/2025

Lecture de la feuille de match.

*La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait de THIAIS FC 23. Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros*

### 53139487 – VILLENEUVE ABLON US 22 / CHEVILLY LARUE ELAN 22 U14 D4.F du 17/05/2025

Lecture de la feuille de match.

*La commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait de CHEVILLY LARUE ELAN 22. Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros*

### 53176740 – CHARENTON CAP 24 / BRY FC 21 U14 D2.B du 15/03/2025

Dossier en retour de la commission d'appel chargé des affaires courantes du 15/05/25.

*La commission fixe la rencontre au 21/05/2025 à 16h. (match à rejouer)*

### 28350672 – JOINVILLE RC 3 / VILLENEUVE AFC 1 U14 D1 du 24/05/2025.

Courriel et accord des deux clubs (via footclub) du 19/05/25, changement d'horaire.

*Accord de la commission le match aura lieu à 14h00 au lieu de 16h. Pas d'incidence sur le classement.*

### 53138006 – CRETEIL LUSITANOS F. 26 / NOGENT S/MARNE FC 22 U14 D3.A du 24/05/2025.

Courriel et accord des deux clubs (via footclub) du 16/05/25, changement d'horaire et de terrain.

*Accord de la commission le match aura lieu à 15h00 au lieu de 16h00 au stade Dominique Duvauchelle n°4 à CRETEIL. Pas d'incidence sur le classement.*

### 53176808 – VILLENEUVE AFC 22 / THIAIS FC 23 U14 D3.B du 24/05/2025.

Courriel de Villeneuve du 19/05/25, demande de report.

*La commission décide de neutraliser la rencontre.*

### 53138320 – AC CRETEIL 1 / ST MANDE FC 2 U14 D4.C du 24/05/2025.

Courriel et accord des deux clubs (via footclub) du 15/05/25, changement d'horaire.

*Accord de la commission le match aura lieu à 17h30 au lieu de 16h. Pas d'incidence sur le classement.*

### 53139489 – KREMLIN BICETRE CSA 2 / VILLENEUVE ABLON US 2 U14 D4.F du 24/05/2025.

Courriel et accord des deux clubs (via footclub) du 19/05/25, changement d'horaire.

*Accord de la commission le match aura lieu à 14h au lieu de 16h00. Pas d'incidence sur le classement.*

**53139533 – ARCUEIL COM 21 / ECOLE PLESSEENNE DE 21 U14 D2.A du 24/05/2025.**

Courriel de Arcueil du 20/05/25.

**La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait avisé de ARCUEIL COM 21.** Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** : Amende 100.00 euros

**28350669 – CHAMPIGNY FC.94 21 / CRETEIL LUSITANOS F. 22 U14 D1 du 24/05/2025.**

Courriel et accord des deux clubs (via footclub) du 20/05/25, changement d'horaire.

**Accord de la commission le match aura lieu à 14h au lieu de 16h00. Pas d'incidence sur le classement.**

**53138317 – ST MAUR VGA US 3 / VILLIERS ES U14 D4.C du 24/05/25**

Courriel et accord des deux clubs (via footclub) du 21/05/25, changement d'horaire.

**Accord de la commission le match aura lieu à 14h30 au lieu de 15h00. Pas d'incidence sur le classement.**

**53139535 – THIAIS FC 2 / VGA ST MAUR US U14 D2.A du 24/05/25**

Courriel et accord des deux clubs (via footclub) du 21/05/25, changement d'horaire.

**Accord de la commission le match aura lieu à 14h00 au lieu de 16h00. Pas d'incidence sur le classement.**

**53176816 – VALENTON FOOT ACA / FR LE PERREUX U14 D3.B du 24/05/25**

Courriel et accord des deux clubs (via footclub) du 21/05/25, changement d'horaire.

**Accord de la commission le match aura lieu à 15h20 au lieu de 16h30. Pas d'incidence sur le classement.**

**COUPE U14 & AMITIE U14**

**53309929 – SUCY FC 23 / THIAIS FC 22 Coupe amitié U14 du 10/05/2025**

Dossier en retour de la commission des Statuts et Règlements.

**La commission décide match perdu à SUCY FC 23, l'équipe de THIAIS FC 22 est qualifiée pour la suite de l'épreuve.**

**FINALES COUPES DU VAL DE MARNE**

**auront lieu le 15 juin 2025**

**au Parc du Tremblay**

**(Sauf Seniors & Seniors Féminines)**



**SENIORS VDM**

**VILLEJUIF US / CHEVILLY LARUE ELAN**

**Mercredi 04/06/2025 à 20h au stade Léo Lagrange à BONNEUIL S/MARNE**

**SENIORS AMITIE**

**½ Finale = VILLEJUIF US 2 / MAISONS ALFORT FC 2 - se joue le 01/06/2025**

**Article 12 – Arbitres**

Conformément à l'article aux articles 17 et 18 du R.S.G du District du Val de Marne.

A compter des ¼ de finale, 3 arbitres officiels seront désignés :

- L'arbitre central et l'arbitre assistant 1 sont à la charge du club recevant.
- L'arbitre assistant 2 est à la charge du club visiteur.

**½ Finale le 15 Juin 2025 au Parc du Tremblay =**

**VILLEJUIF US 2 ou MAISONS ALFORT FC 2 / FR LE PERREUX 2**

**FOOTBALL ENTREPRISE VDM**

**APSAP E. ROUX 2 / CA VITRY**

**CDM VDM**

**½ Finale = CAUDACIENNE ES / MINOTHOS DE BRAGA – se joue le 01/06/2025**

**Article 12 – Arbitres**

Conformément à l'article aux articles 17 et 18 du R.S.G du District du Val de Marne.

A compter des ¼ de finale, 3 arbitres officiels seront désignés :

- L'arbitre central et l'arbitre assistant 1 sont à la charge du club recevant.
- L'arbitre assistant 2 est à la charge du club visiteur.

**½ Finale le 15 Juin 2025 au Parc du Tremblay**

**DESPORTIVA IVRY VIMARANENSES / CAUDACIENNE ES ou MINOTOS DE BRAGA**

**ANCIENS**  
**DESSPORT. IVRY VIMARANENSES / CSM BONNEUIL**

**+ 45 ANS**  
**FC BRY / FC CHAMPIGNY**

**SENIORS FEMININES**  
**VGA ST MAUR FEM / CRETEIL LUSITANOS US**  
**Samedi 14 Juin 2025 à 18h au Stade Chéron à ST MAUR**

**U15 FEMININES**

 **31 MAI 2025 : ½ Finales**  
**MAISONS ALFORT FC / FFC THIAIS**  
**FONTENAY US / VGA ST MAUR FF**

**Article 12 – Arbitres**

Conformément à l'article 17 du RSG du District du Val de Marne.

A compter des ¼ de finale, trois arbitres officiels seront désignés :

- ☐ L'arbitre central et l'arbitre assistant 1 sont à la charge du club recevant.
- ☐ L'arbitre assistant 2 est à la charge du club visiteur.

 **FINALE le 15 Juin 2025 au Parc du Tremblay**

**U20**  
**IVRY US FOOT / CA VITRY**

**U18**  
**LUSITANOS US / VILLEJUIF US**

**U16 VDM**  
**JOINVILLE RC / FONTENAY US**

**U16 AMITIE**  
**CRETEIL LUSITANOS US 3 / JOINVILLE RC 3**

**U15**

 **31 MAI 2025 : ½ Finales = CRETEIL LUSITANOS US / FONTENAY US**

**Article 12 – Arbitres**

Conformément à l'article 17 du RSG du District du Val de Marne.

A compter des ¼ de finale, trois arbitres officiels seront désignés :

- ☐ L'arbitre central et l'arbitre assistant 1 sont à la charge du club recevant.
- ☐ L'arbitre assistant 2 est à la charge du club visiteur.

 **FINALE le 15 Juin 2025 au Parc du Tremblay = VILLEJUIF US / CRETEIL LUSITANOS US ou FONTENAY US**

**U14 VDM**  
**JOINVILLE RC / CHOISY LE ROI AS**

**U14 AMITIE**

 **31 MAI 2025 : ½ Finales**  
**THIAIS FC 22 / CHARENTON CAP 24**  
**CRETEIL LUSITANOS US 2 / VILLIERS ES 2**

**Article 12 – Arbitres**

Conformément à l'article 17 du RSG du District du Val de Marne.

A compter des ¼ de finale, trois arbitres officiels seront désignés :

- ☐ L'arbitre central et l'arbitre assistant 1 sont à la charge du club recevant.
- ☐ L'arbitre assistant 2 est à la charge du club visiteur.

 **FINALE le 15 Juin 2025 au Parc du Tremblay**